Sociétés militaires privées : enquête sur les soldats sans armées

Autor(en): **Picardat, Antoine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **151 (2006)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-346580

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Sociétés militaires privées

Enquête sur les soldats sans armées

Vers la privatisation de la guerre? Les guerres menées par les Etats-Unis au Koweït, en Afghanistan ou en Iraq depuis une quinzaine d'années ont mis en évidence l'importance de ce que l'on a baptisé «Révolution dans les affaires militaires». On peut en résumer la nature: désormais, la technologie est devenue un élément déterminant de la puissance militaire. Electronique, informatique, connaissance du champ de bataille grâce aux drones et aux satellites, instantanéité des transmissions, armes précises, voire intelligentes, sont les clés de cette révolution[1].

Antoine Picardat[2]

La guerre et l'occupation de l'Iraq ont révélé une autre révolution, plus discrète, moins télégénique, mais sans doute plus profonde et beaucoup plus importante dans ses implications. Il s'agit de la privatisation de la guerre: les Etats confient une partie croissante de l'activité militaire et guerrière à des sociétés privées. *Sociétés militaires privées. Enquête sur les soldats sans armée* fait un état des lieux de cette privatisation. L'auteur, Philippe Chapleau, est journaliste à Ouest-France et spécialiste des questions militaires. Il propose un panorama précis, documenté et réfléchi de la situation.

Des entreprises, de quelques dizaines à plusieurs milliers d'employés, offrent aux Etats toute une gamme de services dans le domaine militaire, un peu à l'image des *condottieri* de la Renaissance ou de Wallenstein pendant la guerre de Trente Ans. A côté du sempiternel conseil, de l'entretien d'installation, des travaux publics et de la restauration, on trouve des activités *sentant beaucoup plus le treillis:* maintenance de matériel militaire, transport, protection rapprochée, surveillance de sites, même combat. Il s'agit toujours de mercenaires, mais fini les temps des «Affreux» qui écumaient l'Afrique au gré des décolonisations et des coups tordus. Place désormais à de respectables sociétés, gérées avec rigueur et professionnalisme, ayant pignon sur rue et leurs entrées dans les ministères. Généralement dirigées par d'anciens militaires, souvent des haut gradés, elles emploient d'anciens militaires, dont beaucoup viennent des forces spéciales et autres unités d'élite. C'est une affaire qui marche: le chiffre d'affaire des sociétés militaires privées est estimé à une centaine de milliards de dollars par an!

Pourquoi les Etats recourent-ils à ce genre de sociétés pour faire une partie de ce qu'ils faisaient jusqu'ici? D'une part, la réduction des budgets militaires apparaît comme la raison principale. L'externalisation frappe ici comme elle a frappé ailleurs. D'autre part, les sociétés militaires privées ont la réputation d'être plus souples, plus réactives que des armées permanentes, qui comprennent une bureaucratie, avec tout ce que cela implique! Certains envisagent de recourir à des sociétés militaires privées pour accomplir des missions d'interposition ou de maintien de la paix pour le compte des Nations unies.

Les événements de Sierra Leone ont montré que les mercenaires sud-africains ou britanniques étaient beaucoup plus efficaces et moins coûteux que des Casques bleus fidjiens ou jordaniens. En cas de pertes, on n'a pas à annoncer que des soldats-citoyens ou des engagés

[1] *Chapleau, Philippe:* Sociétés militaires privées - Enquête sur les soldats sans armées. *Monaco, Le Rocher, 2005. 310 pp.*

[2] *Agrégé d'histoire et titulaire d'un DESS d'études stratégiques (Paris XIII), ancien analyste de politique internationale au ministère de la Défense.*

ont péri, c'est à l'entreprise de se débrouiller avec les familles des morts. Pas la peine d'embêter le citoyen-téléspectateur avec ça! Surtout lorsqu'ils sont tués dans des zones où l'armée de leur pays n'a pas le droit de se rendre, par exemple en Colombie, où des sociétés militaires privées américaines opèrent dans un grand flou artistique contre ou du côté des différentes guérillas. C'est un moyen classique pour des gouvernements de contourner des obstacles diplomatiques.

Le recours aux sociétés militaires privées permet encore de faire profiter ses amis et anciens collègues du gâteau budgétaire, grâce à des contrats dont les conditions d'attribution sont plutôt opaques, où les relations sont plus importantes que le respect de cahiers des charges. En témoignent les nombreuses affaires de favoritisme et de surfacturation qui impliquent la société Halliburton et ses filiales, son ancien directeur et actuel vice-président des Etats-Unis, Dick Cheney.

Trois chapitres du livre de Philippe Chapleau décrivent donc la situation. L'un d'eux est consacré à la France où, pour le moment, les sociétés militaires privées occupent encore une place réduite dans l'appareil de défense. Deux chapitres dressent l'état des lieux aux Etats-Unis, paradis des sociétés militaires privées, et dans d'autres pays d'avant-garde, comme le Royaume Uni, l'Afrique du Sud et Israël. Ce catalogue, fastidieux et répétitif, constitue un outil de travail précieux, complété par les listes et adresses Internet fournies en annexe.

Le chapitre de conclusion traite des conséquences et des dangers de cette révolution qui semble inéluctable: hommes politiques, technocrates et entreprises y poussent pour des raisons diverses mais convergentes. Cet abandon de la prérogative régalienne par excellence, faire la guerre et détenir le monopole de la violence légitime, doit être l'objet d'un véritable débat démocratique et citoyen.

A. P.

Deux nouveaux ouvrages

Pierre Streit : **« Histoire militaire de la Suisse »**

Notre fidèle auteur, Pierre Streit publie chez un éditeur romand *Histoire militaire de la Suisse*, un livre d'environ cent vingt pages, qui ne se veut en aucun cas l'actualisation de la somme de douze volumes portant le même titre, publiés dans les années 1920 par l'Etat-major général suisse. Avec la volonté de faire une synthèse et de donner de nouveaux éclairages, Pierre Streit aborde quelques constantes et moments forts de l'histoire militaire suisse, depuis la fondation de la Confédération suisse jusqu'à nos jours. Au moment où notre armée connaît de profondes mutations, il n'est pas inutile de les inscrire dans notre histoire militaire en soulignant les continuité et les ruptures qu'elle a connues et qu'elle est, peut-être, en tain de connaître.

Pierre Streit: *Histoire militaire de la Suisse*. Collection «Illico» . Gollion, Editions Infolio, 2006. env. 120 pages. CHF 16.–

Hans Rudolf Fuhrer : **« Schweizer in Fremden Diensten »**

En collaboration avec Robert-Peter Eyer, Hans Rudolf Fuhrer, bien connu de nos lecteurs, fait l'histoire de l'engagement des Suisses à l'étranger, depuis les mercenaires qui s'engagent individuellement jusqu'à la constitution de formations permanentes, depuis la compagnie des Cent Suisses jusqu'à la fin définitive du service capitulé en 1859, des échanges culturels jusqu'aux controverses et à l'interdiction du service étranger. La parution de l'ouvrage coïncide avec le 500e anniversaire de la Garde suisse pontificale...

Hans Rudolf Fuhrer; Robert-Peter Eyer: *Schweizer in «Fremden Diensten»*. Zürich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 2005.